

PACA en Zéro Pointé pour la Prime de Pouvoir d'Achat !

MARSEILLE LE 30 OCTOBRE 2023

Services en Souffrance : Des Agents Transformés en Agents Administratifs !

Il est temps de mettre en lumière une réalité troublante : nos services en région PACA sont en proie à une souffrance inquiétante, et la situation a atteint un niveau critique au point que les agents se voient forcés de devenir leurs propres agents administratifs !

Alors que le décret n° 2023-702 du 31 juillet 2023 clarifie les conditions et modalités de versement de la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA), l'administration, d'une manière flagrante, vous oblige à calculer votre propre salaire pour pouvoir prétendre à cette prime, en totale violation du décret !

"Nous constatons que vous êtes nombreux à nous contacter pour la non-perception de la PEPA sur votre traitement du mois d'octobre 2023. Avant de nous saisir, nous vous remercions de bien vouloir vérifier votre situation et votre calcul."

MAIS DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

La triste réalité est que nos services sont en détresse, souffrent d'un sous-effectif criant, et sont confrontés à des défis insurmontables. En conséquence, les agents, déjà accablés, sont contraints d'assumer des tâches administratives qui ne devraient en aucun cas leur incomber.

Le décret, initialement conçu pour simplifier les procédures, est détourné par l'administration, qui vous impose des responsabilités administratives supplémentaires. Nous ne pouvons tout simplement pas accepter que notre travail devienne deux, trois, voire quatre fois plus difficile à cause de ces pratiques inacceptables.

Il est grand temps de prendre position, de dénoncer cette injustice, et d'exiger des services en meilleure santé.

Comme le disait Mahatma Gandhi : "Un personnel bien traité ne demandera jamais à parler à un superviseur." En d'autres termes, des services de qualité évitent le besoin d'une surcharge administrative. Nous méritons mieux, nos services méritent mieux, et nous exigeons un changement.

Le bureau Régional PACA CORSE